

Comité Directeur du DISTRICT du CHER de FOOTBALL

Réunion du 21 Septembre 2020

Le Comité Directeur s'est réuni le lundi 21 septembre 2020 à 19 h au siège du District du Cher, sous la présidence de Monsieur Marc TERMINET.

Présents(es):

Mlle BOLARD Amélie

MM APERT Jean-Marie - CLOUVET Jean-Claude - DELAPORTE Thierry - GARCIA Salvador (Représentant UNAF) - GUERIN Patrick - HERRERO Paul - LANGLOIS Claude - MICHOUX Johan - TERMINET Patrick.

Excusés:

Mme FONTAINE Séverine

Dr BONNEAU Pierre - MM COUREAU Michel - DRIF Lakdar - JACQUET Yves - RICHARD Joël.

Absent non excusé:

M. DENIZOT Philippe

<u>Proposition de conciliation du CNOSF : Eric LESTRADE & Liste c/ District du</u> Cher de football

Cette réunion à caractère exceptionnel est nécessitée, conformément aux procédures fédérales, pour que le Comité Directeur se positionne sur les suites à donner à la proposition de conciliation formulée par la conférence des conciliateurs du CNOSF, suite demande de conciliation présentée par Monsieur Eric LESTRADE et de ses colistiers.

- Par une décision du 1^{er} septembre 2020, la Commission de Surveillance des Opération Electorales du District a déclaré irrecevable la candidature de la liste présentée par Monsieur Eric LESTRADE pour l'élection du Comité Directeur du District (mandature 2020-2024).
- Le 9 septembre 2020, Monsieur Eric LESTRADE a saisi la conférence des conciliateurs
- Par un courrier électronique reçu ce jour, le conciliateur a proposé « à Monsieur Eric LESTRADE et à ses colistiers de s'en tenir à la décision du 1^{er} septembre 2020 de la commission départementale de surveillance des opérations électorales du district du Cher de football ».

Un vote à bulletin secret, placé sous l'assistance de Maître Stéphane Panier des Touches, Huissier de Justice mandaté à cet effet, a permis aux membres siégeant du Comité Directeur de répondre, par oui ou par non, à la question suivante :

Acceptez-vous la proposition formulée par le conciliateur, dans le cadre de la demande de conciliation formulée par M. Eric LESTRADE et ses colistiers?

Résultat :

Votants 11 OUI 10 NON 0 NUL 1

Par ailleurs, Monsieur Marc TERMINET, candidat tête de liste pour la même élection, sollicite du Comité Directeur l'autorisation d'ajouter à l'Ordre du Jour la présentation de son programme, juste avant la présentation prévue de sa liste.

Accord à l'unanimité des membres présents.

Le Président,

Marc TERMINET

Le Secrétaire Général,

Claude LANGLOIS